

## Compte -rendu de la Formation Spécialisée de la Dr Paca du 8 septembre 2023

Un membre de notre liste commune ( JP de Plazaola) est élu **secrétaire permanent de la FS** pour la durée de la mandature à l'unanimité des représentants présents.

**Projet de règlement intérieur (RI) des instances locales de dialogue social (CSA et FS)**. Ce RI découlant étroitement du RI ministériel et du RI approuvé le 6 septembre par le CSA de réseau a fait l'objet d'échanges portant en particulier sur la diffusion des informations échangées entre l'administration et les élus. Nous avons rappelé à l'administration notre droit à communiquer librement auprès de l'ensemble des agents après les réunions sur les dossiers discutés, tout en reconnaissant que certains documents de travail, dans leur version intermédiaire, n'avaient pas à être systématiquement diffusés aux agents. Nous avons rappelé notre attachement à ce que des comptes-rendus validés conjointement par les élus et l'administration soient systématiquement diffusés sur Symphonie après les réunions formelles (CSA ou FS). Le RI sera soumis au vote de vos élus en CSA le 20 septembre prochain.

Le **budget de la FS**, déjà discuté en partiellement voté en juin (FS du 8/6/23), a fait l'objet d'une nouvelle discussion et d'un vote définitif. Si nous déplorons que nos propositions innovantes (dispositifs de sieste, tapis pour travailler en marchant, fauteuil de massage), n'ont pas été retenues par l'administration, la proposition formulée par les élus CFE-CGC – CFTC de **séances de massage** sur poste, délivrées par un professionnel et déjà mises en œuvre dans certaines entreprises du secteur privé et d'autres administration, a été retenue. Nous le saluons ! Les agents intéressés par cette prestation seront invités le moment venu à le signaler pour en bénéficier. Par ailleurs, le principe de l'achat de souris ergonomiques, de lampadaires pour la division RP, de bras de support pour double écran, de bureaux assis-debout (plateau réglable en hauteur) a également été voté. Pour mémoire, le 23/6, nous avons voté favorablement pour l'achat de sac à dos, la mise en œuvre de formations au secourisme, de prévention des risques routiers, de prévention des incendies et d'habilitation électrique.

Sur le **recueil des risques professionnels** (Duerp), un important travail avait déjà été effectué par nos élus en groupe de travail du 23/6/23 sur la base du recueil effectué par les unités. Nous nous sommes investis sur ce dossier comme nous le faisons tous les ans car c'est un investissement collectif important qui permet de faire remonter des préoccupations qui n'émergent pas forcément spontanément ni individuellement. C'est également un exercice réglementé qui présente une valeur officielle. Cette année 65 risques figurent dans le Duerp, essentiellement des risques psycho-sociaux (80%). Saluant la sincérité des échanges avec l'administration qui a permis de prioriser les principaux risques que nous avons identifiés, nous avons décidé de donner un avis favorable au **plan annuel de prévention** (PAP) qui comporte cette année 10 actions. Les élus CGT-Sud-FO qui n'avaient pas participé au GT préparatoire n'ont pas pris part aux débats et ont choisi de s'abstenir. Dans le détail, le PAP 2023 comporte 3 points de vigilance concernant tous les agents de la DR, 2 pour le SAR (RH et ressources techniques), 2 pour le SES (Sirene et enquêteurs) , 1 pour le SED (Edoré), 1 pour les secrétariats et 1 pour les managers de proximité.

Enfin, l'examen des **accidents de service** et des **registres santé sécurité au travail** (RSST agents de bureaux et enquêteurs) n'a pas donné lieu à des commentaires particuliers.